



**Frais de 200\$ +  
dépôt de 300 \$**  
à payer lors du dépôt de la demande

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
CAPTAGE D'EAU**

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU REQUÉRANT**

Propriétaire : <input type="checkbox"/> (à cocher si vous êtes le propriétaire)	Requérant* : <input type="checkbox"/> (à cocher si vous n'êtes pas le propriétaire)
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone maison :	Téléphone maison :
Cellulaire :	Cellulaire :
Adresse courriel :	Adresse courriel :

\*UNE PROCURATION DÛMENT SIGNÉE DU PROPRIÉTAIRE EST REQUISE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

**SECTION 2 - IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE**

Emplacement du projet : <input type="checkbox"/> (à cocher si même emplacement que l'adresse postale du propriétaire)
Emplacement du projet si autre que l'adresse postale :
Lot :
Matricule :
Est-ce un terrain riverain à un lac, un cours d'eau ou à un milieu humide? : <input type="checkbox"/> Oui ou <input type="checkbox"/> Non

**SECTION 3 - DESCRIPTION DES TRAVAUX**

Type de captage d'eau :	
<input type="checkbox"/> construction d'un ouvrage ou <input type="checkbox"/> remplacement d'un ouvrage	
Coût prévu des travaux :	
Date du début des travaux :	Date de fin des travaux :
Système d'évacuation et de traitement des eaux usées <input type="checkbox"/> Égout municipal ou <input type="checkbox"/> Installation septique	

**SECTION 4 - TECHNOLOGUE PROFESSIONNEL**

Nom du technologue :
Nom de l'entreprise :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Adresse courriel :

**SECTION 5 - ENTREPRENEUR**

Nom de l'entreprise :
Nom du responsable :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Licence RBQ :

**VEUILLEZ JOINDRE EN ANNEXE À VOTRE DEMANDE**

Sous réserve des caractéristiques particulières du projet et du territoire concerné, la demande doit être accompagnée des plans et documents suivants :  Un schéma de localisation produit par un technologue professionnel indiquant : **OBLIGATOIRE**

- les limites du terrain;
- les bâtiments existants;
- l'emplacement actuel ou prévu de tout ouvrage existant de captage d'eau potable et de tout système existant d'évacuation et de traitement des eaux usées;
- les distances entre tous les éléments précédents;
- toute source de contamination indiquées dans les règlements édictés par la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le dépôt d'une expertise géotechnique si l'article 21 du règlement de zonage Z-17-01 s'applique ( Forte pente et risque de mouvement de sol).

Un dépôt de 300 dollars (300 \$) remboursable sur réception de l'attestation de conformité du technologue ou de l'ingénieur. **OBLIGATOIRE**

Paiement des frais de 200 \$.

**SECTION 6 - DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT**

Le présent formulaire et les documents l'accompagnant constituent la demande de permis ou de certificat d'autorisation. **Le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation de procéder aux travaux demandés.** L'employé assigné à l'émission des permis et certificats se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à l'évaluation de la conformité du projet.

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent formulaire et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets.

J'ai signé à \_\_\_\_\_ (ville), ce \_\_\_\_\_ (date).

Signature : \_\_\_\_\_

Veillez nous transmettre votre demande complète en personne, en vous présentant à nos bureaux du 550, rue Notre-Dame, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h 00 ou entre 13 h 00 et 16 h 30 ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@montebello.ca. N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au 819 423-5123, poste 3405 ou par courriel au urbanisme@montebello.ca.